

I NOTICE HISTORIQUE

par Jean Porcher

LE PETIT MANUSCRIT en forme de cœur qui a fait partie de la bibliothèque du baron Henri de Rothschild n'est pas un des moindres joyaux de cette précieuse et célèbre collection aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale.¹ Emile Picot l'a décrit minutieusement, à son ordinaire, au tome IV du Catalogue,² mais il n'en avait pas identifié le destinataire, et la notice qu'il en a donnée appelle quelques compléments d'ordre historique.

Ecrit dans la seconde moitié du XVe siècle, le volume contient 12 chansons italiennes, 1 espagnole et 30 françaises ; les feuillets sont décorés de rinceaux, de fruits, de fleurs et de petites figures comiques ; deux peintures ornent l'une le frontispice, l'autre le 3e feuillet.

La première de celles-ci est toute chargée de sens symbolique : à gauche, la **Fortune** incertaine, alternativement adverse et favorable ; au-dessus d'elle l'**Amour**, dans une gloire, décoche un trait qui s'en va, vers la droite, **percer le sein d'une dame** coiffée d'un hennin noir au long voile blanc et vêtue d'une robe noire laissant passer une jupe rouge brodée d'or ; à l'arrière-plan, un paysage de prairies et de montagnes. Le visage grave, les yeux mi-clos, les mains levées en un geste recueilli, la victime s'offre à la blessure qui l'atteint, et la composition semble illustrer les vers du *Trionfo*³ :

So com' Amor saetta e come vola,
E so com' or minaccia ed or percote,
Come ruba per forza e come invola,
E come sono instabili sue rote...

Au bas de la page enfin, un écusson de forme italienne, timbré d'un chapeau noir de protonotaire.

1. Les pages XV à XXIII du présent travail reproduisent, en le corrigeant et en le complétant sur nombre de points, un article de J. Porcher (PorcherC), article qui porte également **la signature d'E. Droz** et qui avait bénéficié des renseignements aimablement fournis à l'époque par Max Prinnet pour le déchiffrement des armoiries, le chanoine **J. Lesellie** pour les pièces concernant les Montchenu conservées aux Archives du Vatican, Emile-A. **van Moë**, Martin **Davies**, Gaston **Letonnelier**, Henry **Joly**, Jacques de **Font-Réaulx**. [Les additions entre crochets sont de D. Fallows.]

2. PicotC, 314-7, avec la reproduction des deux peintures.

3. Pétrarque, *Trionfo d'Amore*, vv.175-8.

Sur l'autre enluminure, **la même dame** s'avance, dans une chambre ornée de draperies rouges et bleues, **au bras d'un jeune homme** vêtu d'une riche pelisse noire ; appuyés l'un sur l'autre, élégants et mélancoliques, leur attitude montre qu'ils poursuivent une conversation tendre et sérieuse, tels Alain Chartier et sa Dame d'amour⁴ :

M'amour, ma dame souveraine,
Mon bien et ma seule plaisance,
Veuillez ouïr ce qui me mène
Vers vous...

*
* *

Qui a fait écrire et peindre ce livret où la musique, les paroles, le décor forment un si délicat ensemble ? Les armoiries du frontispice nous l'apprennent. Elles se lisent ainsi : Ecartelé, au 1er et 4e de gueules à la bande engrêlée d'argent chargée d'une aigle d'azur, et accompagné en chef d'un tau d'or ; aux 2e et 3e pallé d'or et d'azur.⁵

Le personnage, le tau l'indique, était religieux de Saint-Antoine, et les quartiers de l'écu donnent ses noms : Montchenu, Ternier. Vieille et illustre famille dauphinoise, les Montchenu ont fourni au XVe siècle au moins quatre antonins : Falque, abbé de Saint-Antoine de Viennois, mort en 1418 ; Jean, son frère, mort plus qu'octogénaire en 1459 ; Louis, commandeur de Saint-Antoine de Fossano, diocèse de Turin ; enfin un autre Jean, petit-neveu du premier, de la branche de Ternier, qui fut, comme son homonyme et grand-oncle, cellerier de Saint-Antoine et commandeur de Ranvers en Piémont (1470),⁶ évêque d'Agen (1477), puis de Viviers (1478-99).⁷ C'est là notre homme.⁸

Tout l'indique, indépendamment même de l'écu. Les dates, d'abord. **Son chapeau est noir : il n'était donc pas encore évêque**, et c'est bien aux environs de l'année 1470 que l'on peut reporter le chansonnier.⁹ Puis, ce que nous savons de lui. Religieux, Jean de Montchenu *junior* semble l'avoir été aussi peu que possible : « c'était un grand scélérat, d'une conduite honteuse, impudique entre tous, détestable, dissolu, rempli de vices » ; ainsi le dépeint un chro-

4. *Oeuvres*, édit., de 1617, p.782.

5. Ces dernières couleurs sont celles de la famille de Ternier.

6. Sant'Antonio di Ranverso, près Rivoli, sur la Doire Ripaire, prov. de Turin. Gustave Vallier, *Armorial des grands-maîtres et des abbés de Saint-Antoine de Viennois* (Marseille, 1881), 7, extr. de *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille* 25 (1881-2). [KottickC, 11, signale que l'aigle bleu sur le blason se rapporte à la branche genevoise de la famille Montchenu ; voir Victor et Henri Rolland (éds.), *J.-B. Rietstap : Armorial général illustré* (Lyon, 3/1954) 4, pl.233.]

7. Dom Germain Maillet-Guy a distingué les deux Jean, que l'on avait jusqu'alors confondus : « Jean de Montchenu : antonin et évêque de Viviers », *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme* 39 (Valence, 1905), 185-95. Nicolas Chorier, *L'état politique de la province du Dauphiné* (Grenoble, 1671) 2, 301, et, d'après lui, Louis-Toussaint Dassy, *L'abbaye de Saint-Antoine en Dauphiné* (Grenoble, 1844), 163, citent encore pour le XVe s. Philippe de Montchenu, dont on ne sait rien d'autre. Louis **bénéficia**, le 27 mars **1474**, d'une **bulle d'absolution** donnée par Sixte IV : il était coupable **d'homicide** dans une **rix**e entre étudiants, **à Turin** (Reg. Vatic. 563, f.123).

8. Fils de Philbert de Montchenu et de Bonne de Rivoire, il eut pour frères Antoine, conseiller et chambellan du roi, bailli de Viennois en Janvier 1478, François dit de Pontveyre, et Moderne (Carrés d'Hozier 444 = Bibliothèque nationale, f.fr. 30673, f.349-349v). Richard de Montchenu, auteur de la branche à laquelle il appartenait, avait épousé Jaquette, fille de Girard de Ternier, par contrat du 31 mars 1345 (ibid., f.312). Un de ses cousins, Falque de Montchenu, dut, sur l'ordre de Louis XI et après une résistance furieuse, donner sa fille Georgette en mariage à Imbert de Batarnay (1463) et fut ainsi l'arrière-grand-père de Diane de Poitiers.

9. [Un autre exemple excellent des armes de Jean de Montchenu se trouve dans le manuscrit Bibliothèque nationale, **f.lat.760, f.382v** ; voir Victor Leroquais, *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France* 2 (Paris, 1934), 438-43, à la p.440. Ces armes apparaissent également aux ff.310, 483, et 529v, au sujet desquels voir ci-dessous.]

niqueur du temps.¹⁰ Ce n'est pas rien, et c'est, hélas ! à peine exagéré. Car le galant ecclésiastique était encore un aventurier sans scrupule, un condottiere de la pire espèce.

La plus ancienne mention qu'on ait de lui nous le montre disputant en cour de Rome, avec son grand-oncle Jean, contre Antoine Alamand, au sujet du prieuré de Saint-Antoine de Viennois et de la préceptorerie de Parme (18 avril 1460).¹¹ Le 14 juin de la même année, Jean de Montchenu, chanoine de Saint-Antoine de Viennois, docteur en décrets, est nommé protonotaire apostolique.¹² Au début de 1468, on le trouve auprès de l'administrateur épiscopal de Genève, Jean-Louis de Savoie, en qualité de vicaire général et de conseiller ; l'acte à la signature duquel il est présent l'intitule **commandeur de Ranvers**.¹³ Or, ce n'est qu'en 1470, le 22 avril, qu'il fut pourvu officiellement par Paul II de ladite commanderie, à la suite d'une supplique d'Amédée de Savoie et de la duchesse Yolande, en échange de la commanderie de Rome qu'il possédait alors.¹⁴ Contradiction qui s'explique : cette charge, unie depuis 1323 à la cellérierie de Saint-Antoine, était parmi les plus considérables de l'ordre, et fort convoitée.¹⁵ Jean de Montchenu, qui la garda près de trente ans malgré les dignités épiscopales dont il fut pourvu par la suite, avait dû prendre des mesures pour se l'assurer. Nous verrons qu'il accumula les bénéfices et que, **de toutes ses faiblesses, la soif d'argent n'était pas la moins grave**. Les Genevois s'en aperçurent bientôt. Le 9 avril 1473, Jean de Savoie, leur évêque, qui devait faire son entrée dans la ville, envoya quelques fourriers avec mission de préparer le logement d'une centaine de personnes aux frais des habitants. La charge était lourde, mais le chapitre, bien informé, conseilla de gagner M. de Ranvers pour essayer de parer le coup : la réponse fut qu'on pourrait s'entendre moyennant quelque honnête compensation dont l'importance, sinon la nature, était laissée à la générosité de MM. du Conseil. Ceux-ci proposèrent d'offrir 400 florins à l'évêque et 100 à Ranvers, sommes qu'après quelques négociations le conseiller fit élever à 600 et 200.¹⁶

Bon début ; la suite paraît n'avoir pas démenti ces promesses. On s'entendait à recueillir activement la pécune ; l'évêque accordait, par exemple, quelque grosse exonération d'impôt et Ranvers la faisait retirer sur plainte des syndics, — moyennant finance, comme de juste.¹⁷ L'antonin, capitaine général de Genève le 16 janvier 1475¹⁸ contre la coutume qui voulait que cet officier fût élu, régnait, pour ne pas dire plus, sur le capricieux et léger Jean de Savoie ; son porte-parole en toute occasion, il le « gouvernait et possédait entièrement ».¹⁹

Or l'évêque était chef du conseil de régence de Savoie, comme beau-frère de la duchesse Yolande. Il avait donc une grosse importance politique aux yeux de Louis XI et celui-ci, qui n'ignorait rien de la situation, trouva le moyen, facile, de se ménager les bons offices de Jean

10. « Chronica latina Sabaudiae », *Monumenta historiae patriae* 4 : *Scriptores* 2 (Turin, 1839), 659 : « vir sceleratissimus, et inter omnes turpissimus, inverecundus, detestabilis, dissolutus, et omnium vitiorum plenus ».

11. Reg. Vatic. 476, f.123.

12. Reg. Vatic. 515, f.257v.

13. Frédéric Borel, *Les foires de Genève au XVe s.* (Genève, 1892), 158.

14. Reg. Suppl. 655, f.192v.

15. Maillet-Guy, *op. cit.* (n.7), 190. Le couvent de Ranverso était le second de l'Ordre par rang d'ancienneté. Il était classé parmi les commanderies générales et avait sous sa dépendance 25 commanderies particulières ou prieurés, voir Vallier, *op. cit.* (n.6), 7, n.

16. Jacques Grenus, *Fragments historiques de Genève* (Genève, 1823), 41.

17. Jean-Antoine Gautier, *Histoire de Genève des origines à l'année 1691* (Genève, édition de 1896) 1, 401.

18. Grenus, *op. cit.*, 44.

19. Philippe de Commynes, *Mémoires*, ed. Joseph Calmette et G. Durville (Paris, 1924-5) 2, 124 ; Guillaume Paradin, *Chronique de Savoye* (Lyon, 1561) 3, ch. 72 ; Frédéric de Gingins-La Sarraz, *Dépêches des ambassadeurs milanais* (Paris et Genève, 1858) 1, 120.

de Montchenu, puis de son maître. L'un et l'autre tenaient pour le Bourguignon, et solidement : quittant le costume ecclésiastique, ils avaient combattu en France et en Savoie, participé à la prise de Liège le 30 octobre 1468, et ces équipées avaient dû être absoutes par bref de Sixte IV le 13 juin 1472.²⁰ Laissons le chroniqueur Bonivard nous conter l'une d'elles :

Les Valésiens, ennemis de Savoie, voyant le pays de Savoie moult affaibli à cause des guerres, furent moult joyeux de cela et pensèrent être venu le temps qu'ils pourraient se venger des outrages qu'ils avaient par eux reçus et leur ôter la puissance d'en faire plus. Et entreprirent de prendre les pays des passages par lesquels les Savoyens marchaient sur leurs terres ; de quoi furent avertis les seigneurs de Savoie, qui dressèrent une grande armée tant de pied que de cheval, et pour bien la conduire fut ordonné capitaine général de la gendarmerie Mons. l'évêque de Genève, qui était aussi savant en guerre comme en théologie. Et marcha en Valais avec son armée, qui était la plupart de protonotaires, et aussi mena avec lui plusieurs citadins de Genève. Mais ladite guerre eut telle issue comme elle avait été commencée. Le capitaine général croyait plutôt à ses protonotaires qu'à ses capitaines, vieux routiers de guerre, et surtout au protonotaire de Ternier ou de Pontveyre qui était alors son mignon²¹ : dont s'ensuivit grand mécontentement de lui et haine des capitaines l'un contre l'autre. Et fut tellement conseillé Monsieur le capitaine du bréviaire qu'il se fia en un certain paysan de Valais qui lui avait promis les conduire par des lieux où il surprendrait leurs ennemis à leur avantage, et les mena jusque devant Sion : mais cependant il avait fait embûcher çà et là alentour des gens du pays qui les environnèrent tout à un coup en un lieu malaisé où il les avait conduits, ruèrent dessus et en défirent beaucoup, et qui put se sauver se sauva, même l'évêque ; et retournèrent en Savoie plus débiles que devant.²²

C'est Montchenu, cependant, qui amena l'évêque de Genève au parti du roi de France, après que Charles le Téméraire, vaincu à Morat le 22 juin 1476, eut fait enlever Yolande de Savoie par Olivier de la Marche, et qui le convainquit de remettre à Louis XI le jeune duc Philibert, sauvé des mains bourguignonnes.²³ C'est Montchenu, quelques années plus tard, qui débarrassa le roi de Pierre de Chissey,²⁴ agent bourguignon auprès de la cour de Genève, grâce à un coup de main qui le brouilla pour toujours,— il y avait de quoi,— avec son ancien patron. Ici encore il faut donner la parole au savoureux Bonivard, en dépit de quelques erreurs de dates :

En ce temps là, avait de gros grabuges en Savoie ; car les princes étaient des enfants gouvernés par une femme, laquelle se laissait conduire, comme porte la nature des femmes qui ne sont jamais si obéies comme les hommes, de quelle qualité ou importance qu'elles soient.

Les guerres étaient entre France et Bourgogne. L'un de Savoie allait servir en France, l'autre en Bourgogne, et se tenaient toutes les deux parties si fières de leurs maîtres qu'elles ne se souciaient de leurs princes ; pourquoi s'entrebattaient et entretenaient comme en un bois, puis se retiraient chacun vers son maître en franchise.

Même advint que le protonotaire de Ternier ou de Pontveyre, qui fut depuis évêque de Viviers et commandeur de Saint-Antoine de Ranvers en Piémont,²⁵ qui était mignon de l'évêque Jean-Louis, et conséquemment

20. Arch. Vatic., arm. XXXIX (Brevia) 14, f.284.

21. C'est Jean de Montchenu.

22. François Bonivard, *Chroniques de Genève*, ed. Gustave Revilliod (Genève, 1867) 2, ch.8. J'ai rapproché la langue du français moderne, et ponctué le texte.

23. Paradin, *op. cit.* (n.19) ; Samuel Guichenon, *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie* (Turin, 1778-80) 2, 140.

24. [Nous avons un document qui nous ferait croire que Chissey, tout comme son rival Jean de Montchenu, était aussi mécène musical. En mars 1470 Yolande de France, duchesse de Savoie, a repayé à Gonin de Montfalcon les deux ducats qu'il avait « baillés » par elle « l'arpeur du comte de Chissie, qu'avoit joué de l'arpe et taborin a caresme entrant » ; voir Auguste Dufour et François Rabut, « Les musiciens, la musique et les instruments de musique en Savoie du XIIIe au XIXe s. », *Mémoires et documents de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie* 17 (1878), 5-225 (réimpr. Genève, 1972), 59.]

25. Montchenu était commandeur de Ranvers depuis 1470, on l'a vu. Bonivard écrit d'ailleurs « Saint-Antoine de Reuvel » ou « Revel », ce qui ne correspond à rien. [Mais cela peut toutefois faire référence à Rivoli, qui est la ville la plus proche de Sant'Antonio di Ranverso.]

avait fait participants de son crédit **ses frères** (en sorte que **cette maison gouvernait presque l'évêque**, qui gouvernait la Savoie, et partant se pouvaient aussi **bien nommer gouverneurs de Savoie**), commença à amoindrir son crédit et à la fin le perdre à cause **d'un nouveau mignon survenu** à l'évêque, qui se nommait comte de **Chissey** (par une gloire de cour, combien que la seigneurie de Chissey fût trop courte pour une comté, ainsi comme savez la coutume de cour). Dont de dépit **il plaqua son maître et s'en alla en France trouver le roi Louis**, qui lui fit bon recueil et le retint de sa cour à cause qu'il espérait s'en servir pour entendre les pratiques qui se pouvaient démenier contre lui en Savoie, vu qu'il avait pu savoir les secrets de l'évêque son maître qui était celui qui tout démenait.

Ce protonotaire ne lui faillait pas à l'en informer et même, en faisant ses contes, n'oubliait pas d'avancer des propos (fût en vérité ou en mensonge) qui pouvaient servir à bailler le croc en jambes au comte de Chissey son adversaire, disant que sans lui l'évêque serait bon Français, mais il lui soufflait tous les jours dans l'oreille pour le faire Bourguignon. Ce qui émut le roi à tant aimer le protonotaire comme à haïr le comte et à entretenir toujours mieux ledit protonotaire, **lui donna l'évêché de Viviers** et trouva moyen encore de lui faire avoir la commanderie de Saint-Antoine de Ranvers en Piémont²⁶; et appointa aussi bien tous ses frères qui ne cessaient, jour ni nuit, à parler au roi de ce comte. En sorte que le roi, irrité, leur donna la commission d'aller prendre à l'emblée et le mener prisonnier en France, laquelle ils acceptèrent très volontiers.

Si s'en **vinrent à Genève le protonotaire et ses frères**, avec le seigneur de Montchenu leur cousin, où ils avaient leur aller et venir, et logèrent chez une, dite la Crochone, où ils demeurèrent certain temps, non faisant semblant de rien. L'évêque était lors logé en la rue de Rive, en une maison qui depuis a été à l'évêque de Nice et depuis à celui de Maurienne, où est maintenant l'hôtellerie de la Table ronde. Si vinrent **trouver l'évêque** en son dit logis au matin, qui était couché **au lit et son mignon de Chissey auprès de lui**. Ainsi que l'on n'y pensait et que tout le monde était encore au lit, entrèrent et empoignèrent Chissey auprès de son maître, puis s'en vont par la porte de Rive et le menèrent lié et garotté en France où il demeura une espace de temps, combien je n'ai entendu. Mais la cause de sa délivrance fut que, étant pris le dit de Chissey, tout le monde s'émut à Genève, et courut-on contre eux. Mais tous les autres se sauvèrent avec le prisonnier par la porte de Rive, excepté un des frères de la maison de Ternier, que l'on appelait le seigneur de Pontveyre,²⁷ lequel s'amusa par jeunesse à deviser avec quelque dame cependant que ses frères ménageaient; et tandis, le peuple s'éleva, et ferma-t-on la porte de Rive, et quand il ouït le bruit se voulut sauver par illec, mais la trouvant fermée il retourne bride et tira contre celle de la Couratterie, qu'était encore ouverte: mais ainsi qu'il y arrivait, ce fut tout à point, car, étant déjà dessous, l'on lacha la porte coulisse qui l'abattit de son cheval et le blessa en la tête. Si fut pris et détenu en prison longtemps jusques il fut échangé contre l'autre. Il y fut aussi pris un glorieux fol natif de Genève appelé Bertrand Paillard qui était serviteur de l'un des frères de Ternier, et par outrecuidance allait criant parmi la ville: « Ville gagnée! » et en eut tel guerdon qu'il fut mis en quartiers...

Ledit excès fut fait l'an 1476 et un mercredi 3 de janvier,²⁸ mais l'évêque le leur garda, sans assavoir, jusques à l'an 1482. Durant lequel il les faisait toujours épier pour trouver le moyen de se venger d'eux. Si fut une fois averti que le protonotaire de Pontveyre, commandeur de Ranvers, qui est entre Turin et Rivoli, devait à un certain jour destiné faire un gros banquet, et ne se fut pas douté que l'évêque le fût illec venu trouver, pourquoi était moins sur sa garde. Mais l'évêque incontinent qu'il le sut monta à cheval avec 40 ou 50 tant de ses archers qu'autres mauvais garçons, et marcha contre celle part à telle hâte que les chevaux pouvaient endurer, sans sonner mot à personne où il allait, et aussi se faisait conduire par voies inconnues afin que les autres ne fussent avertis de sa venue, et fit tant qu'il arriva léans où n'y avait porté fiancé à cause que chacun allât et vint à son plaisir. Et entra en ces noces sans être invité, comme un tabourin, et le premier « bon prou vous fasse » qu'il donna fut de recommander à ses gens de faire ce qu'il leur avait commandé et enjoit, puis s'ôta de là: qui coupèrent les gorges à l'hôte et à tous ceux de la compagnie qui étaient enrôlés pour ennemis de leur maître.²⁹

26. Même erreur.

27. François de Montchenu, frère de Jean.

28. Cette date est impossible, à moins de la transformer en 1477 (n.s.), puisque les événements qui ont suivi Morat, et qui sont forcément antérieurs à la brouille entre Montchenu et Jean-Louis de Savoie, sont de juillet. Cf. « *Chronica latina Sabaudiae* » (cité n.10), qui ajoute quelques détails et place le coup de main en 1479; de même Gautier, *op. cit.* (n.17), 416ss. [D'autre part, le 3 janvier était un mercredi en 1476, mais un jeudi en 1477.]

29. Montchenu n'est pas mort en 1482. Auguste Roche, *Armorial généalogique et biographique des évêques de Viviers* (Lyon, 1894) 2, 89-97, conte une histoire de brigands, qui pourrait être la même, sans dire d'où il la tient: à l'entendre, Montchenu aurait été enlevé lors d'un voyage en Italie et retenu prisonnier sept ou huit ans par des pirates. A son retour, l'évêché de Viviers était pourvu, par l'élection de Claude de Tournon en mars 1498. Les documents que nous

Puis, ayant fait ce bel exploit, s'en alla à Turin où lui prit une maladie de laquelle il ne languit guère, mais mourut incontinent. Aucuns voulaient dire que c'était du feu de Saint-Antoine qui s'était voulu venger de lui de la mort de son serviteur, les autres disent que ce fut de peste. Le cousin germain de mon père, nommé Charles de Bonivard, seigneur de Grilly, était avec lui quand il mourut, qui fut l'an 1482, le 4 de juillet.³⁰

Montchenu était si bien en cour qu'il fit partie, en juillet 1477, de la commission chargée par Louis XI de préparer un traité d'alliance avec François II de Bretagne, commission dont était le chancelier Doriole, avec cinq ou six hauts fonctionnaires.³¹

Vers la fin de la même année, Sixte IV le promut à l'évêché d'Agen ; mais à la suite de difficultés avec le chapitre, qui avait élu de son côté Pierre Dubois, il le transféra à Viviers, à la place d'Elie de Pompadour.³² Le nouvel évêque se signala par des procès de toute sorte : avec l'abbé de Cruas, avec l'abbé de Saint-Antoine, Théodore de Saint-Chamond, qui lui reprochait d'avoir gardé la commanderie de Ranvers et brigué auprès du pape celle de Saint-Antoine de Troyes ; avec les habitants de Viviers, qui lui refusaient un don gratuit,³³ avec le Parlement de Grenoble, pour avoir fait, comme son prédécesseur du reste, apposer ses armes à Chateauneuf-du-Rhône, à Donzère, à Rac, à La Garde, à Roussas, à Pierrelatte³⁴ ; contre un certain Christophe Adhémar, lequel avait élevé une potence sur un territoire dont il revendiquait la juridiction, près de Donzère : à ce dernier procès, Montchenu fut représenté par noble Jean Trobat, un fils naturel qu'il avait.³⁵ Le 30 janvier 1496 enfin, une sentence d'excommunication et suspense était rendu contre lui par le chanoine gardien de l'église de Lyon.³⁶

Malgré tout, on ne conservait pas mauvais souvenir de Jean de Montchenu à Saint-Antoine de Viennois. Aymar Falcoz, l'historien de l'Ordre, le cite parmi les religieux illustres de la seconde moitié du XVe siècle.³⁷ Chaque année, le 26 décembre, jour de la saint Etienne, on célébrait son obit ; il avait fondé un pot de vin, et l'on disait une messe pour lui aux Quatre-Temps, dans la chapelle de la Trinité élevée en 1443 par son grand-oncle.³⁸

*
* *

Porzione mancante nella vers. del 1935

Les peintures de notre chansonnier rappellent de près, dans un tout autre genre, quelques-unes de celles qui décorent le Livre d'heures du duc Louis de Savoie, exécuté entre 1440 et 1465³⁹ ; les trois personnages du chansonnier appartiennent à la même famille que, dans le

citons plus loin ne permettent nullement d'ajouter foi à l'histoire de la captivité chez les pirates. Cf. aussi Mailliet-Guy, *op. cit.* (n.7), 189.

30. Bonivard, *op. cit.* (n.22), ch. 9.

31. Gui Alexis Lobineau, *Histoire de Bretagne* (Paris, 1707) 1, 729. En juillet 1478, Jean de Montchenu figure encore parmi les personnages chargés de préparer le traité de paix entre Louis XI et Maximilien, voir Jean Molinet, *Chroniques*, éd. Georges Doutrepont et Omer Jodogne (Bruxelles, 1935-7) 3, 176.

32. *Gallia christiana* 2, 928c ; 16, 581. [Selon Conrad Eubel, *Hierarchia catholica medii aevi* 2 (Münster, 1901), 296, Elie de Pompadour eut pour successeur Julianus de Ruver le 3 décembre 1477, et Jean de Montchenu succéda à celui-ci le 3 juillet 1478. Claude de Tournon fut élu évêque le 20 septembre 1499, à la mort de Jean de Montchenu.]

33. *Gallia christiana* 16, 581.

34. Emmanuel Pilot de Thorey, *Catalogue des actes du dauphin Louis II* (Grenoble, 1899-1911) 2, no. 1507, n.4 : 8 janvier 1482.

35. Archives de la Drôme, E.3444 : 23 juillet 1493.

36. Mailliet-Guy, *op. cit.* (n.7), 191, en citant les Archives du Rhône, fonds de St-Antoine, C.214.

37. *Antoninae historiae compendium* (Lyon, 1534), f.101v.

38. Hippolyte Dijon, *L'église abbatiale de Saint-Antoine en Dauphiné* (Grenoble et Paris, 1902), xvi.

39. *Bibliothèque nationale, f.lat. 9473*, publié par Cl. Gardet (Annecy, 1954). Voir Victor Leroquais, *Les livres d'heures manuscrits de la bibliothèque nationale* 1 (Paris, 1927), 293-8 ; François Mugnier, *Les manuscrits à miniatures de la maison de Savoie* (Moutiers, 1894), 79-102 ; Jean Porcher, « Les enlumineurs des ducs de Savoie », *Revue*

Livre d'heures, les anges du Couronnement de la Vierge (f.64v), ceux qui entourent la Trinité (f.164), ceux qui accompagnent ste.Catherine (f.183v) et la Vierge (f.196), ou encore les femmes qui vont recevoir David après sa victoire sur Goliath (f.76v) : attitudes, gestes souples et calmes, traits du visage.

Montchenu a fait décorer son chansonnier par un peintre de l'entourage du prince, frère de son protecteur Jean-Louis l'évêque de Genève, donc entre le 14 juin 1460, jour où il devint protonotaire, et la fin de l'année 1477, date à laquelle il fut élevé au siège d'Agen, et bien entendu avant l'époque où il quitta le service de Savoie pour entrer à celui de Louis XI, dans les derniers mois de 1476.

Les deux premières peintures d'une *Histoire de Merlin* exécutées pour le même Jean-Louis alors qu'il n'était encore que protonotaire⁴⁰ émanent du même groupe d'artistes, savoyards sans doute, artistes de style français mais marqués peut-être par le voisinage du Lombard **Cristoforo de' Predis**, dont ils partagent la goût pour les coloris vifs, les réunions de petits personnages animés enlevés d'un dessin lesté, les paysages aux lointains fouillés ou les rues détaillées avec minutie.

Nous avons conservé **un autre volume** ayant appartenu à Jean de Montchenu, un gros et luxueux **Bréviaire à l'usage franciscain** décoré dans la première moitié du XVe siècle pour un membre de la maison de Savoie par le même artiste milanais qui a peint entre 1428 et 1447, pour Marie, fille d'Amédée VIII, sœur de Louis et femme de Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, un second Bréviaire également franciscain aujourd'hui à la Bibliothèque de Chambéry.⁴¹ Montchenu l'a-t-il reçu en cadeau ? Presque partout **ses armes d'évêque surchargent celles de Savoie, soigneusement mais insuffisamment grattées** ; depuis, juste retour, elles ont été remplacées en partie par celles de son successeur au siège de Viviers, Claude de Tournon.⁴²

Jean de Montchenu n'est pas le seul de sa famille à avoir cultivé les lettres, sacrées ou profanes, et aimé les beaux livres. En 1323, Geoffroi de Montchenu léguait à Guillaume, l'un de ses fils, ses revenus de Montrevel, pour en jouir tant qu'il irait aux écoles ; à un autre, Aymonet, 100 sous viennois de rente « dum ire voluerit ad scholas causa addiscendi ».⁴³ Falque, l'abbé, était un théologien de talent, auquel sa science valut d'être envoyé par son Ordre au Concile de Constance de 1414. Jean *senior*, commandeur de Ranvers avant lui, avait fait peindre magnifiquement, à l'intention d'Eugène IV, une vie de saint Antoine en 201 enluminures, superbe volume aujourd'hui conservé à la Laurentienne.⁴⁴

de Savoie 8 (1954-5), 235-42. Les ouvrages de ce groupe se distinguent des enluminures peintes entre 1428 et 1434 par Jean Bapteur et Perronet Lamy pour Amédée VIII, père de Louis et de Jean-Louis, dans le célèbre exemplaire de l'Apocalypse conservé jusqu'en 1936 à la Bibliothèque de l'Escurial, volume que Philibert Ier fit compléter vers la fin du siècle par Jean Colombe : ils en sont séparés d'ailleurs par une vingtaine d'années environ. Ajoutons qu'ils n'ont aucun rapport avec les peintures exécutées à la sacristie de Sant'Antonio di Ranverso par le turinois Giacomo Jaquerio, voir Roberto Carità, « La pittura nel ducato di Amedeo VIII : revisione di Giacomo Jaquerio », *Bollettino d'arte*, 4ème sér., 41 (1956), 109-127.

40. Bibliothèque nationale, f.fr. 91. M. Jacques Yvon m'a signalé les armes de Savoie dans ce livre dont la décoration, inachevée, a été continuée par Jean Colombe.

41. No. 4. Victor Leroquais, *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques publiques de France* 1 (Paris, 1934), 255-60 et pl. 75-81 ; Mugnier, *op. cit.* (n.39), 27-76.

42. Bibliothèque nationale, f.lat. 760 [voir n.9].

43. Carrés d'Hozier 444 (Bibliothèque nationale, f.fr. 30673), f.303v-304.

44. Palat. CXLIII (Bandini 3, 378). Cf. Rose Graham, « A Picture-book of the Life of St. Anthony the Abbot Executed for the Monastery of Saint-Antoine de Viennois in 1426 », *Archaeologia* 83 (1933), 1-26, aux pp.5-6. [C'est Jean de Montchenu *senior* qui fit construire la « Cappella di Giovanni di Montecanuto » à Sant'Antonio di Ranverso. Cette chapelle date de 1420-40, et parmi ses peintures murales figure un portrait de Jean de Montchenu *senior* au titre de donateur : voir Georg Troescher, *Burgundische Malerei* (Berlin, 1966) 2, pl. 63.]

Mais d'où vint à Jean de Montchenu l'idée de faire donner à son chansonnier la forme d'un cœur ?

On connaît un livre analogue : des Heures latines à l'usage d'Amiens, manuscrit du XVe siècle relié plus tard en maroquin rouge pour Philippe de Béthune, aujourd'hui conservées à la Bibliothèque nationale avec les autres ouvrages ayant appartenu à ce grand amateur.⁴⁵ Cette pièce diffère de notre volume en ce qu'elle ne figure un cœur qu'une fois ouverte, alors que chacun des plats du chansonnier de Jean de Monchenu est cordiforme et que son manuscrit a donc, ouvert, la forme de deux cœurs accolés.⁴⁶ En outre, la National Gallery de Londres possède un portrait de jeune homme dont le buste se détache sur une vue de Notre-Dame du Sablon, à Bruxelles, et qui tient à la main un manuscrit cordiforme (planche 2).⁴⁷ La peinture est d'un artiste flamand de la seconde moitié du XVe siècle.⁴⁸ Il existait un portrait semblable à Dessau, dans les collections du duc d'Anhalt (planche 3) : l'homme est habillé de même, il tient à la main un manuscrit identique et se trouve à l'intérieur de l'église Sainte-Gudule.⁴⁹ Il s'agit là de chanoines de la collégiale Sainte-Gudule de Bruxelles et de tableaux exécutés à l'occasion de promotions canoniales ; l'attribut symbolique de saint Augustin était un cœur surmonté d'une flamme, ce qui explique qu'ils aient eu à la main un livre cordiforme.⁵⁰

Bien que la forme extérieure soit la même, il n'y a pas de rapports entre ces cœurs divers : celui de Jean de Montchenu lui appartient en propre. Mais le protonotaire, en commandant l'aimable livret, a pu se souvenir d'un passage du *Champion des dames*, ouvrage célèbre alors de Martin le Franc, où l'on voit « comment aucuns notables ambassadeurs entrèrent en la chapelle d'Amour où dame Charité fait l'office et service comme abbesse et présentèrent à l'autel deux cœurs ensemble par miracle soudés ». Né à Tournai, secrétaire du duc Amédée VIII devenu pape sous le nom de Félix V, puis maître des requêtes de Louis 1er son fils (frère de

45. f.lat. 10536 ; voir Leroquais, *Les livres d'heures manuscrits* 1 (Paris, 1927), 337-8. On possède encore une reliure en forme de cœur, exécutée par Caspar Meuser pour Anne, femme de l'électeur Auguste de Saxe ; voir Hans Loubier, *Der Bucheinband* (Leipzig, 1926), 222 = Monographien des Kunstgewerbes 21-22. Mais ce n'est là qu'un artifice : le volume, conservé à Dresde, Sächsische Landesbibliothek, contient trois petits traités à justification rectangulaire imprimés en 1577 à Erfurt par Georg Baumann : *Betbüchlein für allerley gemeine Anligen* ; *Oeconomia oder Bericht vom christlichen Hausswesen*, par Johannes Mathe ; *Trostsprüche für die ängstigen Gewissen, mit einer Vorrede Veit Dietrichs* (communication du Directeur de la Landesbibliothek (1932) et de M. Leo Baer).

46. [Depuis que Porcher a écrit cet article, l'on a découvert encore deux autres manuscrits cordiformes, tous les deux à la Biblioteca Oliveriana, Pesaro. Le Ms. 1144 comporte des tablatures de luth, ca. 1500 (voir ci-dessous à la p.LXIX et planche 1), et des poésies italiennes ajoutées ca. 1545-75. Quant à sa forme, voir D. Fallows, « 15th-century Tablatures for Plucked Instruments », *The Lute Society Journal* 19 (1977), 7-33, à la p.12. L'autre, Ms. 1145, comprend uniquement des poésies italiennes, écrites ca. 1550 ; selon toute probabilité, sa forme s'est inspirée de celle du Ms. 1144. Voir Vladimir Ivanoff, *Das Pesaro-Manuskript* (Tutzing, 1988), 76s.]

47. Cœur simple, comme les heures à l'usage d'Amiens [et les manuscrits de Pesaro]. Sur le tableau voir : René van Bastelaer, « Note sur quelques peintures du maître anonyme dit 'de Sainte-Gudule' », *Bulletin de la Classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique* 6 (1924), 16-25 ; Charles Jacques (= Charles Sterling), *Les peintres du moyen âge* (Paris, 1942), 61, du répertoire no. B32 ; [Martin Davies, *National Gallery Catalogue : Early Netherlandish School* (London, 3/1968), 113-15. Davies suit Friedländer en donnant à l'auteur de ce tableau — ainsi que de l'autre tableau montrant un manuscrit cordiforme — le nom de « Master of the View of Sainte Gudule ».]

48. No. 2612. Elle est censée représenter Louis XI. M. Martin Davies, qui a eu l'amabilité de me donner les plus amples renseignements sur ce tableau, m'a signalé que l'identification du personnage ne remonte qu'à 1842, date de la vente de la collection de Strawberry Hill ; le catalogue de cette collection, dressé en 1784, ne la donnait pas, et elle pourrait bien avoir été imaginée par Horace Walpole. La peinture est reproduite en couleurs sur la couverture de *The Connoisseur* 89 (1932), no.366.

49. Reproduit dans le *Burlington Magazine* 1 (1903), 209. [Le tableau est maintenant au Metropolitan Museum, New York, provenant de la donation de Mary Stillman Harkness.]

50. Oda van de Castyne, « Autour de 'l'Instruction pastorale' du Louvre », *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art* 5 (1935), 319-28, aux pp.325-8.

l'évêque Jean-Louis), prévôt du chapitre de Lausanne, chanoine de Turin et de Genève, diplomate, Martin Le Franc, mort en 1461, était la plus illustre personnalité littéraire de la Cour de Savoie, de même que, venu comme lui du Nord, Dufay, auteur de plusieurs mélodies du Chansonnier, en était le plus remarquable musicien.⁵¹ Le *Champion des dames*, écrit entre 1440 et 1443, est le récit des luttes menées par Franc-Vouloir, défenseur des dames assiégées dans leur château par l'armée de Malebouche, et de ses discussions avec celui-ci. Franc-Vouloir triomphe, cela va de soi, et l'honneur des dames est sauf. Les deux cœurs par miracle soudés font allusion au traité d'Arras qui scella, le 21 septembre 1435, la réconciliation entre le roi de France et Philippe le Bon.⁵² L'image qui agrémenté l'épisode dans les manuscrits de ce poème à succès n'est pas étrangère, sans doute, à l'ingénieuse invention de Jean de Montchenu.⁵³

51. Marie José, *La maison de Savoie : Amédée VIII* (Paris, 1962) 2, 77-9 et 81-5.

52. Arthur Piaget, *Martin le Franc, prévôt de Lausanne* (Lausanne, 1888), 89.

53. Par exemple, à la Bibliothèque nationale, f.fr. 841, f.15v.